

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Organisme enregistré sous le n° « 53 56 08643 56 » auprès du Préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 43298127200037

### 1. OBJET ET CHAMP CONTRACTUEL

**1.1.** Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles LD Consulting s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.

**1.2.** Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.

**1.3.** Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou le bon de commande ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.

**1.4.** Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

**1.5.** LD Consulting peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles consultables sur le site [www.ldconsulting.fr](http://www.ldconsulting.fr) ou envoyées avec la convention de formation.

### 2. DÉFINITIONS

- Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans nos programmes de formation réalisée dans les locaux loués ou ceux de nos partenaires ;
- Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux ;
- FOAD : classe virtuelle en visioconférence ;
- Client : personne morale ou physique qui achète la prestation ;
- Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation.

### 3. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

**3.1. Pour les clients personnes morales :** l'inscription n'est validée qu'à réception de la convention de formation signée revêtu du cachet de l'entreprise et du chèque (ou virement) du montant de la formation indiqué sur cette convention, encaissé ou viré dès la fin de la formation proprement dite. Pas de subrogation OPCO.

**3.2 Pour les clients personnes physiques :** l'inscription n'est validée qu'à réception de la convention de formation signée par la personne et du chèque (ou virement) du montant de la formation indiqué sur cette convention, encaissé ou viré dès la fin de la formation proprement dite. Pas de subrogation OPCO.

### 4. RESPONSABILITÉ

**4.1.** Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés ou à la classe virtuelle, lequel est porté à sa connaissance avec l'envoi de la convention.

**4.2.** LD Consulting ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

**4.3.** Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

### 5. PRIX - MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

**5.1.** Les prix sont indiqués sur le programme de la formation ainsi que sur la convention de formation. Ils sont nets de taxes, l'organisme de formation LD Consulting n'étant pas assujéti à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code général des impôts pour les actions de formation.

**5.2.** Dès la formation terminée, le chèque est encaissé ou le virement effectué et une facture acquittée est envoyée au client avec la feuille de présence signée par le stagiaire et par le formateur. Pas de subrogation OPCO.

**5.3.** Pour les classes virtuelles, le règlement s'effectue par virement ou chèque dès la fin de la formation directement à LDConsulting (pas de subrogation) ce qui entraîne l'envoi par mail d'une facture acquittée, d'un certificat de réalisation et d'une feuille de présence certifiée par le formateur.

### 6. PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS

Pas de délégation de paiement à un organisme tiers.

### 7. PENALITES DE RETARD ET SANCTIONS EN CAS DE DEFAUT DE PAIEMENT

**7.1.** Une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement, sauf s'il s'agit de particuliers.

**7.2.** En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 15 jours calendaires, LD Consulting se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir pour le client concerné.

### 8. CONVOIATION ET CERTIFICAT DE PRESENCE

**8.1.** Un mail de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressé au client. LD Consulting ne peut être tenu responsable de la non réception de celui-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation ;

**8.2.** Un certificat de réalisation, établi en conformité avec les feuilles d'émargement ou la vérification visuelle pour les classes virtuelles, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation.

### 9. REFUS D'INSCRIPTION

Dans le cas où un client demanderait une inscription à une formation, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, LD consulting sera en droit de refuser d'honorer l'inscription et de délivrer la prestation de formation concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

### 10. ANNULATION – REPORT – CESSATION ANTICIPÉE- ABSENCES

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande (e-mail, courrier).

#### 10.1. Par le client personne morale

- Toute annulation moins de 8 jours avant la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation.

- Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation.

- Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

#### 10.2. Par le client personne physique

- Toute annulation moins de 8 jours avant la date de début de la formation ou non présentation du stagiaire, entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, sauf en cas de force majeure (cf. ci-dessous).

- Une fois la formation commencée, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. En l'absence de force majeure, une fois la formation commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation.

- Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.

#### 10.3 Par LD Consulting

- LD Consulting se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure due au formateur.

- En cas d'annulation par LD Consulting, les chèques sont retournés au client. Les sommes éventuellement versées par virement sont remboursées par chèque ou virement au client.

- En cas de report, LD Consulting propose de nouvelles dates : si le client les accepte, les chèques (ou virement) sont conservés ; si le client les refuse, les chèques (ou versements) sont retournés au client.

- En cas de cessation anticipée de la formation par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

- Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

### 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Chaque formateur intervenant est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ses contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations. LD Consulting se réserve le droit d'en vérifier le contenu.

Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par chaque formateur est illicite et pourra donner suite à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

### 12. CONFIDENTIALITÉ

LD Consulting, les formateurs, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription définitive du client/stagiaire.

### 13. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Des données à caractère personnel (nom, prénom, mail, téléphone, niveau d'étude, ancienneté) sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire pour leur envoyer le calendrier des formations, la convention, le quiz de positionnement, la convocation, la feuille de présence signée, le certificat de réalisation signé et la facture acquittée.

Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel à [LDConsulting@orange.fr](mailto:LDConsulting@orange.fr). Ils disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès de cette même adresse mail ou de Benoit Vassent.

### 14. DROIT APPLICABLE-TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Toutes les contestations relatives aux ventes de services conclus par LD Consulting, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

### 15. RELATION CLIENTS

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser à Carine ou Benoit VASSENT au 09 6692 0181 ou par mail à [LDConsulting@orange.fr](mailto:LDConsulting@orange.fr) ou courrier à LD Consulting 32, rue Paul Doumer 56000 VANNES.

### 16. Classe virtuelle via un logiciel de téléconférence : accès au service

Le stagiaire est informé que cette formation sera dispensée à distance et par conséquent il devra bénéficier de l'accès à un poste informatique équipé d'une connexion à Internet haut débit (type ADSL), d'un accès audio, d'une webcam avec micro et d'un clavier. Il lui appartient de vérifier ces prérequis techniques d'accès. Il est possible de nous transmettre par email à [carine.ldcg@orange.fr](mailto:carine.ldcg@orange.fr) une demande pour s'assurer de la compatibilité du matériel du stagiaire. Il est responsable de la protection de son poste informatique, accès, sécurité, antivirus. LD Consulting ne pourrait pas être tenu pour responsable d'éventuels dommages (attaque de virus, pertes de données etc...) survenant pendant l'apprentissage.

